

Question écrite n° 16887 de Mme Joëlle Garriaud-Maylam (Français établis hors de France - UMP)

publiée dans le JO Sénat du 20/01/2011 - page 140

Mme Joëlle Garriaud-Maylam interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les mesures d'urgences qui pourraient être prises vis-à-vis du Roaccutane et de ses génériques à base d'isotrétinoïne (Curacné - Procuta - Isotrétinoïne – Contracné), suspectés d'être responsables de dizaines de suicides d'adolescents et de nombreux cas de dépressions. Elle rappelle qu'en février 2009, en réponse à sa question écrite n° 06426, le ministre de la santé lui avait indiqué qu'une étude de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) était lancée. Un an plus tard, celle-ci est apparemment toujours en cours. Alors que c'est la santé psychique de nos adolescents – voire leur vie – qui est en jeu, il ne faut pas laisser les intérêts économiques prendre le pas sur le principe de précaution, d'autant plus que les victimes sont essentiellement des jeunes, particulièrement vulnérables. La notice de ces médicaments, prescrits pour le traitement de l'acné, a été révisée pour indiquer que des dépressions et des tentatives de suicides faisaient partie des effets indésirables signalés. En 2007, un communiqué de presse de l'AFSSAPS rappelait également qu'une vigilance particulière était recommandée chez les patients traités par isotrétinoïne ayant des antécédents psychiatriques et qu'il convenait d'arrêter le traitement en cas de signes évoquant une dépression. En 2009, un second point presse a été émis, ainsi qu'une lettre de l'AFSSAPS aux prescripteurs et pharmaciens envoyée, pour rappeler la dangerosité du médicament. L'AFSSAPS travaille avec l'Association des victimes du Roaccutane et génériques (A.V.R.G) pour développer d'autres solutions pour prévenir les risques. Ces médicaments, qui ne se vendent plus aux États-Unis, sont toujours commercialisés en France.

Il est absurde de laisser aux seuls parents la responsabilité d'interdire à leurs enfants la prise d'un médicament aux effets secondaires parfois dévastateurs. Son efficacité dans la guérison de l'acné pousse bien entendu les adolescents à vouloir continuer le traitement, faisant fi de la gravité de ses effets secondaires. Nombre de témoignages indiquent que les adolescents touchés ne réalisent souvent pas eux-mêmes la détérioration de leur état mental et psychique. Un site Internet de vulgarisation médicale aussi consulté que Doctissimo ne mentionne même pas ces effets, pourtant indiqués sur la notice du médicament. Face à un tel déni, la solution semble ne pouvoir être qu'une interdiction totale.

L'annonce d'un projet de loi sur la réforme de la pharmacovigilance pour 2011 constitue un progrès certain. Mais des vies sont en jeu. Il est donc impératif et urgent de prendre des mesures pour éviter de nouveaux drames, alors que, le 12 décembre dernier, un jeune homme de 19 ans sous traitement d'isotrétinoïne a mis fin à ses jours.